



ADSF

Agir pour la santé des femmes



**AGIR
POUR LA SANTÉ
DES FEMMES**

POUR QUOI

SOIN,
INFORMATION
ET PRÉVENTION

par exemple :

ACCÈS GRATUIT AUX SOINS

PRÉVENTION,
SENSIBILISATION
À L'HYGIÈNE

SUIVI DE GROSSESSE

ACCOMPAGNEMENT
PSYCHOLOGIQUE

POUR QUI

POUR LES
FEMMES
LES PLUS
DÉMUNIES

OÙ

MENER DES
PROJETS DE
TERRAIN

France / Territoires Palestiniens
/ Comores / Madagascar /
Albanie...

Un exemple, LES COMORES

Depuis 2002, l'ADSF mène aux Comores des activités destinées à améliorer la qualité de la santé des femmes et de l'offre de soins en gynécologie obstétrique.

En 2000, la mortalité maternelle aux Comores était de 590 décès pour 100 000 naissances. La mortalité infantile avant 5 ans était particulièrement élevée aussi, par malnutrition et défaut de soins.

Nous avons apporté une plateforme de solutions :

- développé des procédures d'hygiène dans les centres de santé de M'beny et M'vuny, en Grande Comore,
- accompagné la création de l'association Nationale des sages-femmes comoriennes,
- organisé une sensibilisation à la violence conjugale et au mariage forcé en milieu scolaire,
- créé un partenariat avec l'ONG Initiative Développement, sur l'île d'Anjouan,
- amélioré des pratiques médicales dans la maternité de l'hôpital de référence des Comores, El Maarouf à Moroni,
- aidé à la formation des jeunes sages-femmes en partenariat avec l'Ecole Nationale de Santé des Comores.

Nos volontaires expatriés ont travaillé en partageant leur savoir au lit du malade, le plus souvent dans les structures médicales ainsi qu'à l'Ecole de Médecine et de Santé Publique, sur des périodes allant de plusieurs semaines à plusieurs mois.

En réponse à la surmortalité infantile liée à la malnutrition, un partenariat récent avec le Conseil Général de Seine-Saint-Denis nous permet de poursuivre nos actions de formation en faveur des professionnels de santé sur le thème de l'allaitement maternel.

Pour lire d'autres récits sur nos actions,
rendez-vous sur adsfasso.org

COMMENT

RENDRE
LES SOINS
ACCESSIBLES

Consultations gynécologiques
gratuites / Maraudes /
Formations / Colloques...

Un exemple, LES CONSULTATIONS GYNÉCOLOGIQUES
AU SAMUSOCIAL

Nous donnons, depuis plus de 10 ans, des consultations de gynécologie pour les femmes les plus démunies, en grande précarité. Nous intervenons dans les structures du SAMUSocial de Paris, dans les centres d'hébergement d'urgence d'Ivry et de Montrouge ainsi qu'à l'Espace Solidarité Insertion St-Michel. Ainsi, nous pouvons atteindre des femmes sans aucun suivi médical.

Nous intervenons aussi depuis 3 ans au salon de beauté solidaire « Joséphine » où nous donnons essentiellement des conseils de santé et quelques consultations de gynécologie. Dans ce lieu, nous essayons de réconcilier les femmes avec leur image et par conséquent avec leur santé. Ces femmes, qui sont sur le point de devenir très précaires, nous les aidons à « remonter la pente ».

Pour lire d'autres récits sur nos actions,
rendez-vous sur adsfasso.org

NOUS AVONS BESOIN
DE VOUS !

- > en tant que bénévoles pour les maraudes par exemple !
- > en tant que donateurs/partenaires pour avoir le moyen de faire tourner nos projets !



COMMENT NOUS SOUTENIR ?

- / En envoyant vos dons
- / En devenant membre de l'association
- / En rejoignant notre équipe de bénévoles
- / En faisant connaître l'ADSF

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom

Prénom

Adresse

.....

Code postal Ville

Téléphone

Email

- Je veux adhérer à l'association : 30 euros
- Je préfère faire un don d'un montant de euros
- Je souhaite faire un don régulier (remplir le formulaire au verso)
- Je souhaite devenir bénévole.
Je dispose de heures à consacrer à l'association par semaine
- Je souhaite recevoir la newsletter de l'association par mail
Email

Merci de régler par chèque à l'ordre de l'ADSF, un reçu fiscal vous sera adressé par courrier.

Vous pouvez déduire 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable (loi n° 2005-32 du 18.01.2005, parue au J.O du 19.01.05)

La loi «informatique et libertés» du 06/01/1978 vous donne un droit d'accès à vos coordonnées; vous pouvez nous demander leur rectification, suppression ou confidentialité par simple courrier en précisant vos nom et adresse.



PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

à compléter et à retourner signé avec votre RIB à :
ADSF, 18, rue Bernard Dimey, 75018 Paris

Autorisation de prélèvement automatique

Oui, je souhaite soutenir régulièrement les actions que mène l'ADSF à travers le monde. Je souscris à la formule de prélèvement automatique.

Association bénéficiaire : ADSF, 18 rue Bernard Dimey, 75018 Paris. N° National d'émetteur - 562849

Joignez

Votre relevé d'identité bancaire (RIB), postal (RIP) ou de Caisse d'Epargne (RICE)

Précisez le montant

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever en faveur de l'ADSF la somme de :

5 euros par mois 10 euros par mois

20 euros par mois Autre montant : . . . euros par mois

Indiquez vos coordonnées

M. Mme Mlle

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone

Email

Indiquez les coordonnées de votre banque

Agence

Adresse

Code postal Ville

Désignation du compte à débiter

Code états. guichet n° de compte clé

Date

Signature

QUI SOMMES-NOUS ?

L'ADSF est une association humanitaire regroupant des hommes et des femmes volontaires pour mettre leurs compétences au service de **l'amélioration de la santé des femmes partout dans le monde.**

Le Droit à la différence sans l'indifférence, le Droit à la différence sans la discrimination, le Droit à la différence sans l'inégalité entre les hommes et les femmes ! S'il était un vœu à formuler pour l'ADSF, ce serait celui-là. **Que partout dans le monde, les femmes aient enfin les mêmes Droits que leurs congénères masculins et en particulier le Droit à la santé.** Car ce n'est pas la similitude qui légitimise le respect pour chacun des Droits de l'Homme.

La diversité n'est pas un argument de restriction dans ce domaine. La Déclaration des Droits de l'Homme se fonde sur le respect de la différence entre les cultures, les religions, les ethnies mais aussi entre les sexes.

Et c'est sur le respect de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes que l'ADSF fonde son action.

Notre notoriété est encore insuffisante pour collecter les fonds nécessaires pour mener à bien l'ensemble de nos projets, et nous avons besoin de votre aide pour faire connaître notre action.



ADSF

Agir pour la santé des femmes

**ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
DE LA SANTÉ DES FEMMES**

Pour plus de détails et d'infos
sur l'ensemble de nos actions, rendez-vous sur

www.adsfasso.org

ou contactez-nous
01 78 10 79 25
adsfasso@club-internet.fr

18, rue Bernard Dimey
75018 Paris